

Congrès de la SFHU 2027

Université Gustave Eiffel. Cité Descartes et Paris

La ville en ses mémoires

Dates : 24-25-26 mars 2027

Argumentaire

La polysémie du mot « mémoire » dans la langue française ouvre des pistes infinies pour l'histoire urbaine. Au féminin, la mémoire d'une ville c'est la manière dont les sociétés urbaines disposent de, ou même vivent avec, leur propre passé. Au masculin, un mémoire consacré à une ville participe d'un corpus d'écrits liés à l'histoire politique, religieuse, administrative mais aussi matérielle (« mémoires de frais ») qui se sont longtemps confondus avec les archives urbaines. Si l'on suit le Trésor informatisé de la langue française (qui ignore « mémoires urbaines »), l'étymologie de la « mémoire-souvenir » remonterait au XI^e siècle tandis que celle du « mémoire-relation » daterait du XII^e siècle.

Cette longue durée explique largement la fortune historiographique des mémoires de ville qui ont pu nourrir toutes les époques étudiées, du légendaire des origines des cités antiques aux mises en scène des plans d'urbanisme du temps présent, en passant par les multiples formes des chroniques de ville des époques médiévale et moderne. Thème usuel, rebattu si l'on veut, tant de l'étude que de l'enseignement de l'histoire urbaine mais aussi thème régulièrement mis à jour au gré des agendas de la recherche urbaine.

Par nature transpériodes et transnational, l'idée de villes en mémoires persiste à offrir à la communauté scientifique son potentiel heuristique. Depuis longtemps, la recherche urbaine a appris à faire des « récits de ville » des objets féconds du fait même de leur duplicité : ils sont à la fois « archives » et leviers de « projets » (ou d'oppositions aux projets urbains), tournés vers le passé autant que vers l'avenir. Sources de nombreuses enquêtes, les « mémoires-relations » constituent aussi un défi pour ce même travail, entremêlant les logiques temporelles du passé qu'elles évoquent et du présent qu'elles racontent ou dissimulent en creux. Elles obligent le travail historique à refonder en permanence sa méthode pour capter cette aporie pourtant banalisée du « temps des villes ».

Si l'histoire urbaine ne se limite pas aux mémoires matériel.le.s ou immatériel.le.s des villes, elle ne peut pas pour autant s'en affranchir, que l'on travaille sur les élites urbaines et leurs desseins de ville ou sur les populations subalternes, leurs pratiques et leurs récits alternatifs. L'histoire sociale des villes nous a appris la fabrication plurielle de l'urbain mais aussi que celle-ci produit et utilise sans cesse des mémoires. En ce sens, les sociétés urbaines résistent au « présentisme » voire au futurisme de leurs édiles, quand bien même elles traversent des périodes de crise. La « table rase », occasionnée par une guerre ou un renouvellement urbain, relève davantage de la spéculation architecturale que de la réalité de la production urbaine. Une ville qui se reconstruit sur elle-même mobilise ses mémoires. Une refondation urbaine est d'abord une ville relue pour mieux la relier à sa fondation originelle, première pièce du récit de ville.

Si les théoriciens de la « fin de l'histoire » ont pu dans les années 1990 favoriser une approche structuraliste de la ville (économie, démographie, trame urbaine) peu intéressée par le thème des mémoires de ville, le « retour de l'histoire » c'est-à-dire du politique a contribué depuis au moins deux décennies à remettre au cœur de la recherche urbaine la « relation » comme le « souvenir ». Le temps long des villes s'estompe alors au profit d'une approche de l'histoire urbaine plus sensible aux conflits de mémoires, autre façon de renouer le fil du politique, du social et du culturel. L'ouverture internationale de la recherche urbaine, les vagues successives de *studies* (*gender, post-colonial, environmental*) ou de *turns* (*linguistic, spatial, archival*) ont permis de revisiter l'objet des mémoires de ville, les formes, les statuts et le rôle des diverses écritures urbaines (sur la ville, dans la ville, pour ou contre la ville...). C'est aussi parce qu'il nous semble que la question, apparemment classique de la « Ville en ses mémoires », doit être largement revisitée, que nous avons souhaité passer cet appel à communication, volontairement ouvert à toutes les périodes de l'histoire et à toutes les aires géographiques de l'histoire urbaine.

Pour guider les propositions de communication françaises et internationales, trois portes d'entrées, chacune transpériode et transnationale, peuvent être suggérées :

Thème 1 : Matérialités

Qu'elles relèvent de l'écrit ou d'autres formes (inscriptions, monuments commémoratifs, transmission orale) les « mémoires urbaines » ne constituent pas des sources inertes (des traces et des héritages) dont il s'agirait de faire la critique interne et externe. Les dispositifs toponymiques tels que les plaques commémoratives ou les pavés de mémoire, les spectacles et autres rites urbains marquent de manière très matérielle l'espace public des noms, dates ou événements bien abstraits. Et ces mémoires s'inscrivent dans des logiques sociales, politiques, institutionnelles de production. Elles mobilisent des groupes sociaux, chargés de leur élaboration, des acteurs et des actrices qui les commandent et les utilisent. Le champ de recherche de l'histoire socio-politique des mémoires urbaines déborde ainsi de l'archivistique (histoire des fonds) pour nourrir l'histoire urbaine.

Inscrits dans la ville, souvenirs et relations suscitent aussi des conservatoires, qui sont moins des lieux d'enfermement et de conservation que des lieux de sélection, de mise en scène et de plus en plus de mise en débat des mémoires urbaines. Aux musées d'« histoire de ville » se sont ainsi ajoutés des « centres d'interprétation » – parfois temporaires ou virtuels – de quartiers, d'espaces industriels, de types de logements. Ces dernières expériences contribuent à refonder les métiers du patrimoine (conservateurs, commissaires d'exposition, médiateurs culturels...) et interpellent les historiens et historiennes de la ville, chargés d'éclairer les ressorts et les jeux de la mémoire urbaine. Gardiens et gardiennes des mémoires de ville sont également de plus en plus invités à documenter les oublis, les effacements et les silences, qu'ils procèdent de la destruction de morceaux de ville ou d'archives, en contexte de guerre notamment. Dit autrement, une infrastructure ou une architecture disparues (une enceinte défensive, un pont, une prison, un palais...), un élément de nature ou un quartier effacé (une rivière, une colline, un centre médiéval, un bidonville...) continuent toujours de « travailler » les mémoires de la ville d'aujourd'hui. Les approches patrimonialistes classiques ne risquent-elles pas toujours de rabattre les enjeux mémoriels sur une certaine matérialité héritée ? La thématique à succès des lieux de mémoire ne possède-t-elle pas ici aussi ses limites ? Oubli et mémoire -et pas davantage

en ville qu'ailleurs- ne sont évidemment pas symétriques. Les « mémoires » au sens où nous souhaitons l'entendre ici actualisent sans fin notre rapport à l'urbain et à ses matérialités.

Parce qu'elles sont récits et souvenirs conjointement, les « mémoires urbain.e.s » offrent des possibilités nouvelles de médiation, qui questionnent le format même de l'histoire urbaine : Promenades urbaines, signalétiques au sol ou sur smartphones, expositions immersives. De la même manière que la naissance des écomusées a pu obliger l'histoire des villes à dialoguer avec d'autres disciplines (visual studies, anthropologie), l'Intelligence artificielle et plus largement les possibilités du numérique (interactions, participation habitante) pèse sur les débouchés d'une histoire urbaine sommée de faire ses preuves.

Thème 2 : Conflits et partages

L'historiographie s'est toujours méfiée des « mémoires officiell.e.s », qui réécrivent en permanence l'histoire des villes, en instrumentalisant autant le passé que le présent. L'imaginaire bâtisseur, avant de prendre la forme éventuelle d'un plan ou d'une maquette, emprunte le chemin implicitement mémoriel du diagnostic, qui est d'abord une mise en récit de la nature (économique, sociale, culturelle, environnementale) d'un espace urbain à transformer. Au-delà même de la recherche urbaine, les sciences politiques s'intéressent aux mémoires comme partie intégrante du discours urbain.

La complexité croissante des sociétés urbaines, la surmédiation de la « lutte des places » au centre comme à la périphérie des villes ont amené la recherche urbaine à s'intéresser davantage aux conflits des mémoires. L'histoire urbaine coloniale mais aussi celle des sociétés urbaines fortement clivées (Etats-Unis, Afrique du Sud, Amérique latine, Inde...) a fait admettre la nécessité d'utiliser le pluriel pour traiter des mémoires urbaines mais aussi d'être attentif aux mécanismes de sélection de la mémoire et sur ce qui est tu, effacé, oublié dans les mémoires de ville.

Par ricochet, les luttes urbaines dans les sociétés européennes sont aujourd'hui revisitées, sous l'angle documentaire et mémoriel. La trace se fait preuve mais aussi instrument de mobilisation, confirmant que la mise en récit est d'abord opératoire.

A contrario, la notion de « mémoire partagée », fortement poussée par les politiques publiques soucieuses de refonder la paix sociale dans un contexte où la conflictualité s'exacerbe, oblige la recherche urbaine à se positionner et à peser sa méthode critique, au-delà de la dénonciation commode de l'instrumentalisation. Poser la ville en ses mémoires permet de poser certains enjeux, et amène certain.e.s chercheurs et chercheuses à descendre dans l'arène de l'histoire publique. Le rapport avec les sociétés savantes, les mondes de la médiation culturelle ou des musées de ville déjà évoqué, voire à des formes de connaissances historiques habitantes ou buissonnières se pose aussi.

Le potentiel économique des mémoires de ville est une autre façon de solliciter, activer voire d'instrumentaliser la recherche urbaine. La visite d'une ville ne se limite plus à celle de ses monuments et espaces « instagrammables ». Elle passe de plus en plus par des lieux de mémoires, associés à l'histoire récente voire immédiate des villes (espaces culturels « mythiques », mémoires des lieux de mobilisation ou de révolte voire des jeux olympiques). La recherche en histoire urbaine ne souscrit-elle pas, à travers les outils numériques, à de

nombreuses formes de reconstitution des villes, espaces publics, ambiances et bien entendu bâtiments disparus ? Nous souhaiterions par le présent appel interroger ce type de production. La mobilisation de la connaissance et de la référence historique dans les événements, scénographies et célébrations collectives dans les villes contribuent à déplacer le rôle et le statut du chercheur, de la critique à la production des mémoires urbaines.

Thème 3 : Spatialité

A la notion de « mémoires », la ville apporte une spécificité qui conditionne son historiographie. Les mémoires urbaines peuvent concerner des espaces labellisés « lieux de mémoires » différents de ceux listés dans la somme du même nom (la République, la Nation, les France...) et déclinés dans d'autres pays (Allemagne, Espagne...).

Mais étudier les mémoires urbaines, bien au-delà du seul cas français, suppose de manier les jeux d'échelles, de la mémoire des places, des rues ou des quartiers à celles des centres, de la ou des banlieues, bref de tout ce qui peut se revendiquer d'une histoire architecturale, industrielle, sociale a contrario des lieux parfois réputés sans histoire parce que présentés – trop rapidement – comme uniformes et interchangeables (péri-urbain, agglomérations, métropoles...). Comme une ombre portée sur nos espaces vécus, l'histoire urbaine pourrait d'une certaine manière s'arrêter au moment où la notion de mémoire ne fait plus sens et laisse la place à la seule interprétation du sens social et culturel de l'immédiateté des modes de vie.

De l'histoire de la mémoire d'un lieu à celle des lieux de mémoires d'une ville ou d'un quartier, la recherche historique glisse une fois encore sur le double sens de l'espace habité : Espace vécu, pratiqué mais aussi espace rêvé, projeté, défendu. La spatialité des mémoires suggère une histoire urbaine ouverte à l'interdisciplinarité mais aussi aux relevés de terrain et approches patrimoniales, attestant des mutations du bâti par les usages, à l'archéologie des traces et marques mémorielles.

Les propositions de communication, en français, anglais, italien ou espagnol, sont à déposer avant le 15 novembre 2026 exclusivement vers le formulaire en ligne

<https://framaforms.org/la-ville-en-ses-memoires-1782843164>

Elles comporteront un titre et un résumé d'environ 1500 à 3000 signes, de même que les coordonnées de l'intervenant·e (nom, prénom, fonction et rattachement institutionnel, courriel, numéro de téléphone). Les réponses seront données mi-décembre 2026 sur avis du comité scientifique. Les collègues retenu·e·s pour le Congrès seront invité·e·s à préparer une communication écrite pour faciliter un projet de publication.

L'acceptation d'une communication au Congrès de la SFHU ne donne pas droit à la prise en charge des frais de déplacements et d'hébergement. En revanche, la participation au Congrès ne nécessite pas de frais d'inscription.

Composition du comité d'organisation : Laurent Coudroy de Lille, Adrien Duval, Jérémy Lefort, Frédéric Moret, Diane Roussel, Matthieu Scherman, Loïc Vadelorge.

Composition du comité scientifique : En plus des membres du comité d'organisation : Florence Bourillon, Boris Bove, Laurence Remy-Buchholzer, Natacha Coquery, Clarisse Coulomb, Laurent Cuvelier, Charles Davoine, Cédric Fériel, Jean-Pierre Guilhembet, Jean-Luc Pinol, Olivier Ratouis, Nicolas Schapira, Sylvain Schoonbaert, Mélanie Traversier, Jennifer Vanz, Céline Vaz.

Institutions :

Université Gustave Eiffel, laboratoire Analyse Comparée des Pouvoirs

Société Française d'Histoire Urbaine